



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Niger

Plan de réponse mai-décembre 2020

Atténuer l'impact de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19)
sur la sécurité alimentaire



Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Photo de couverture: ©FAO/Luis Tato

Contexte



2,7 millions de personnes estimées en insécurité alimentaire aiguë pendant la période de juin-août 2020, comparé aux 2 millions de personnes estimées avant la pandémie covid-19 (Plan révisé de soutien aux populations vulnérables, Dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires, Gouvernement du Niger, avril 2020)



265 522 personnes déplacées internes, 222 909 réfugiés du Nigéria et du Mali, et 29 954 personnes retournées (Haut-Commissariat pour les réfugiés, 31 mai 2020)



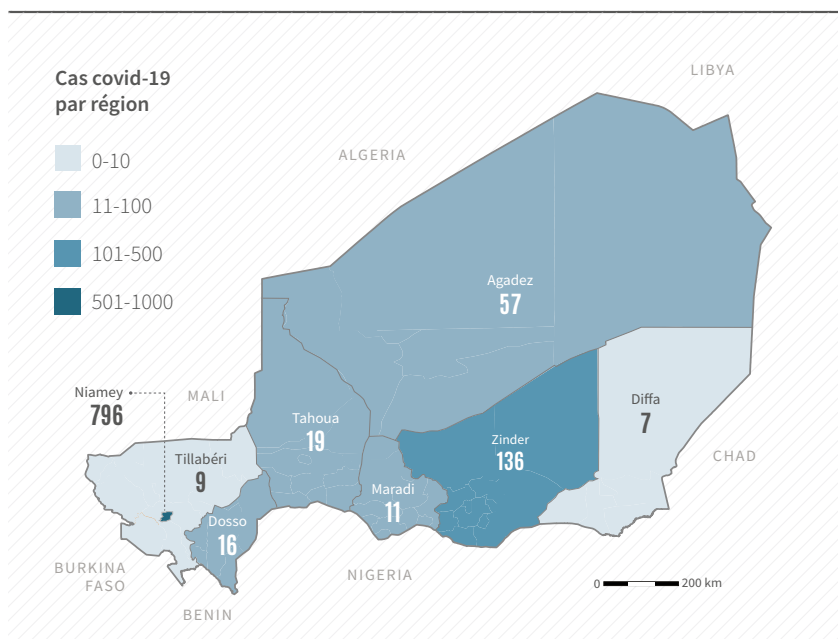
80% de la population dépend de l'agriculture et de l'élevage pour assurer leurs moyens d'existence

Une insécurité alimentaire chronique aggravée par la pandémie covid-19

Depuis plusieurs décennies, le Niger est confronté à des chocs récurrents et persistants, tels que les phénomènes climatiques extrêmes (dont les sécheresses et les inondations), les crises sécuritaires liées au terrorisme armé du djihad islamique, le déplacement massif de population vers les grandes villes, les trafics de drogues et le banditisme armé, qui nuisent aux productions agricoles et pastorales, exacerbent les problèmes sanitaires et détériorent les conditions de vie des ménages nigériens. Ces dix dernières années, le Gouvernement a fait face à une insécurité alimentaire et nutritionnelle devenue chronique dans le pays. De plus, la crise sécuritaire engendrée par les groupes armés non étatiques a entraîné des vagues de déplacements de population, d'agriculteurs et de pasteurs, qui abandonnent leurs biens en fuyant leur foyer. Les mesures sécuritaires restrictives prises par les autorités des régions concernées ont profondément compromis la production agricole et pastorale et déstructuré le tissu socioéconomique des communautés; contribuant à davantage affaiblir la résilience de leurs moyens d'existence.

C'est dans ce contexte que les premiers cas de la covid-19 ont été observés au Niger le 20 mars 2020, dans toutes les régions du pays, avec une forte concentration dans les zones urbaines et en particulier dans la capitale de Niamey (73 pour cent des cas). Au 23 juin, 1 051 cas étaient confirmés, avec 67 décès. En outre, la probabilité de transmission en zone urbaine augmentent en raison du contact étroit d'un grand nombre de personnes, tandis que les zones rurales sont moins à risque, si les bonnes mesures sont mises en place et respectées, en raison de la plus faible densité de population.

Cas confirmés de la covid-19 par région au Niger (23 juin 2020)



Source: Ministère de la santé publique, Comité technique de gestion de la réponse à la pandémie du coronavirus, 23 juin 2020. La carte est conforme à la carte des Nations Unies pour Niger, février 2020.

Les effets de la pandémie covid-19 impactent considérablement les populations et risquent d'aggraver leurs vulnérabilités et de détériorer leur sécurité alimentaire.

Afin de lutter contre la pandémie, le Gouvernement a mis en place un ensemble de mesures, tels que l'interdiction de tout regroupement de plus de 10 personnes, l'isolement de la capitale, l'instauration d'un couvre-feu (de 19 à 6 heures à Niamey en vigueur jusqu'au 13 mai 2020), la fermeture des frontières terrestres et aériennes, qui ont considérablement impacté la vie économique, sociale et politique du pays en général et la situation alimentaire et nutritionnelle des populations en particulier, détériorant davantage l'état de vulnérabilité existant. En effet, la fermeture des frontières terrestres et aériennes, les quarantaines et les perturbations des marchés, de la chaîne d'approvisionnement et du commerce ont restreint l'accès des populations aux denrées nécessaires, diversifiées et nutritives, en particulier dans les zones fortement touchées par le virus ou marquées par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Au 25 mai 2020, hormis la fermeture des frontières, la plupart des mesures ont été levées, cependant leurs effets restent notables.

Dans un contexte fragile marqué par la vulnérabilité des populations, aujourd'hui exacerbé par la pandémie covid-19, il est essentiel d'investir de manière adéquate et urgente dans les mécanismes de surveillance, d'alerte et de réponse afin d'assurer une assistance rapide en vue de protéger et de renforcer les moyens d'existence des ménages touchés et d'éviter la détérioration de l'insécurité alimentaire et de la propagation de la maladie.

Impacts de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence

L'impact créé par la pandémie covid-19 touche considérablement la vie des ménages, en particulier urbains et péri-urbains. Les activités socioéconomiques tournent au ralenti, ce qui engendre une diminution des revenus des travailleurs informels urbains et des producteurs agropastoraux péri-urbains. L'approvisionnement et le fonctionnement des marchés est négativement impacté en raison de la fermeture des frontières terrestres et aériennes et la régulation des trafics interurbains, notamment en termes d'offres des denrées de première nécessité.

Impacts sur les populations et révision des analyses sur la sécurité alimentaire

Le Niger est touché par l'insécurité alimentaire chronique et les vulnérabilités des populations ne cessent d'être exacerbées par des chocs récurrents auxquelles elles sont confrontées. La situation risque de se détériorer considérablement en raison de la pandémie covid-19, notamment dû aux restrictions de mouvement et de l'entrave à la réponse humanitaire, compromettant l'accès des ménages aux biens et aux services essentiels. Les effets de la pandémie ont également impacté la diaspora nigérienne en Afrique (au Nigéria, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo) et ailleurs, qui apportait un soutien financier important au milieu rural

durant la période de soudure. Par conséquent, en raison des répercussions de la pandémie, les transferts de ressources ont diminué depuis le début de la crise sanitaire. Enfin, il convient de noter que la vie économique des femmes pourrait être impactée de manière disproportionnée et différente par rapport aux hommes, ce qui pourrait anéantir les acquis en matière de participation des femmes au marché du travail, notamment.

Dans le cadre des analyses du Cadre Harmonisé de mars 2020, qui n'incluaient pas les impacts de la covid-19, 1,65 million de personnes étaient estimées en insécurité alimentaire (mars-mai 2020) et 2 millions de personnes pour la période de juin-août 2020. Le 28 avril 2020, le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires a revu les priorisations, avec ses partenaires techniques, dans le cadre du Plan de soutien aux populations vulnérables pour pouvoir répondre efficacement à la covid-19. Les différents résultats analytiques étaient comme suit.

1. Première étape du processus analytique	2. Concertation et consensus avec les différents partenaires	3. Estimation de nouvelles couches socioéconomiques touchées par la pandémie
<ul style="list-style-type: none"> • globalement 4,2 millions de personnes étaient estimées en insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 ou plus du Cadre Harmonisé) pendant la période de avril à mai 2020 • 5,6 millions de personnes pendant la période de juin à août 2020 (avec 4,4 millions dans les zones rurales et 1,2 million dans les zones urbaines) 	<ul style="list-style-type: none"> • une cible prioritaire de 2,7 millions de personnes a été identifiée pour la période de juin à août 2020, dont 2,4 millions dans les zones rurales (y inclus les couches socioéconomiques les plus vulnérables touchées par l'impact de la pandémie covid-19) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2,9 millions de personnes appartenant aux couches socioéconomiques moins vulnérables, et qui n'étaient pas identifiées en insécurité alimentaire aiguë lors des analyses du Cadre Harmonisé, pourraient également être touchées par les impacts de la covid-19

Impact sur la production agricole et les échanges commerciaux

À court, moyen et long terme, une perturbation généralisée du fonctionnement des marchés agricoles et de bétail pourra être observée, avec une hausse considérable des vellétés spéculatives des commerçants de certaines denrées importées (riz, pâtes alimentaires, huile) réputées pourtant au Niger pour leur relative stabilité. Pendant la période de soudure, ces facteurs pourraient compromettre la production agricole et réduire les stocks d'aliments, y compris du bétail, des ménages agricoles vulnérables. Une bonne production semblera compromise, et ce également en cas de précipitations satisfaisantes, ce qui contraindra les ménages à abandonner leurs propres champs. De plus, la réduction du pouvoir d'achat pourrait nuire à la couverture d'autres besoins de base (tels que la santé, l'éducation, l'habillement). Si l'impact des mesures restrictives persistaient jusqu'à la période de traite du bétail sur pied (fête de Tabaski, en août 2020), une faible présence sur les marchés à bétail des commerçants provenant des pays limitrophes est à craindre, occasionnant une baisse du prix des animaux et une mévente du bétail. Ceci nuira aux revenus des éleveurs et engendra une baisse des transactions

commerciales qui entraînerait une perte de revenus pour de nombreux acteurs qui exercent des activités connexes au niveau des marchés à bétail. En outre, il existe un risque élevé d'étouffement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Niger, notamment en raison des mesures de restriction et de limitation des mouvements des personnes, en particulier entre les régions.

Impacts spécifiques de la covid-19 en zones rurales, urbaines et péri-urbaines

Outre les centres urbains et péri-urbains, le milieu rural qui est constitué de 80 pour cent de la population se trouve majoritairement confronté aux effets de l'isolement de la capitale et du dysfonctionnement des marchés et des différents approvisionnements. Les populations vulnérables autochtones, déplacées internes et réfugiées des régions de Tillabéry, de Tahoua et de Diffa, en proie à une insécurité préoccupante et les plus touchées par l'insécurité alimentaire, sont fortement impactées par les mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie. La situation de 2,7 millions de personnes déjà en insécurité alimentaire va se détériorer et 2,4 millions de personnes seront considérablement touchées dans les zones rurales.





11 millions de tonnes de déficit de matière sèche, représentant **40%** des besoins du cheptel résident



augmentation du prix de l'aliment pour bétail estimée à **350 000 XOF/tonne** (environ 600 USD) d'ici mi-juin 2020, soit une augmentation d'environ **34%**

Zones agricoles

Les défis liés aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pourraient impacter la disponibilité et l'accessibilité alimentaires, notamment en raison des interruptions de transport, des mesures de quarantaine, de la main d'œuvre agricole nécessaire à la production et touchée par les cas de décès et des autres processus perturbés de la chaîne de valeur agricole. En outre, la disponibilité des intrants pourrait diminuer en raison de la fermeture des frontières systématiquement préconisée par la plupart des pays. Par ailleurs, les circuits traditionnels d'approvisionnement en intrants agricoles (semences, engrais voire matériels aratoires) risqueraient d'être fortement perturbés si les restrictions de mouvement perduraient. Ces mesures pourraient restreindre les importations des petites entreprises agroalimentaires et les mouvements des commerçants des pays voisins, notamment du Nigéria, du Bénin et du Burkina Faso, pouvant conduire à une hausse du prix des intrants agricoles qui les mettraient hors de la portée des couches vulnérables. Certains ménages pourraient être contraints de consommer des stocks de semences épargnés pour la prochaine saison agricole et la production des petits producteurs, dont la contribution à la sécurité alimentaire des ménages est importante, pourrait chuter malgré la perspective d'une bonne saison des pluies. Enfin, les pénuries liées à la réduction de la production vont induire l'instabilité des prix des produits agricoles.

Zones pastorales

Le principal moyen d'existence des communautés pastorales et agropastorales au Niger est l'élevage, particulièrement l'élevage extensif pour lequel la mobilité constitue un facteur séculaire de résilience dans un environnement agro-écologique précaire, instable et imprévisible. La mobilité, déjà impactée par les exactions des groupes armés non étatiques, risque d'être perturbée par les restrictions de déplacement, ce qui fragilisera davantage les moyens d'existence des ménages pastoraux et leurs revenus. De plus, le bilan de la campagne pastorale connaît un important déficit fourrager de près de 11 millions de tonnes de matière sèche, représentant 40 pour cent des besoins du cheptel résident. En outre, la transhumance intra et extraterritoriale est essentielle afin de permettre aux ménages pastoraux d'accéder aux parcours naturels, relativement pourvus en fourrage, et à une alimentation de complémentarité par l'entremise des marchés. Les restrictions mises en place auront ainsi un impact considérable sur les communautés qui dépendent de la mobilité et de l'élevage.

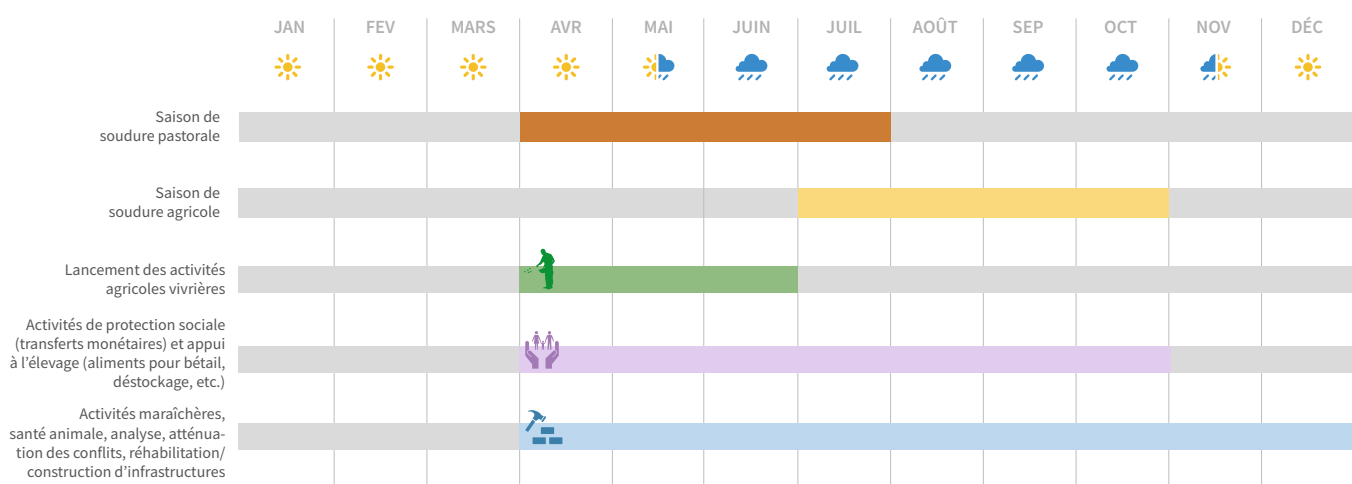
De plus, les éleveurs sont confrontés à de fortes pertes liées à des mortalités par inanition et par la vente d'un nombre inhabituel de têtes de bétail pour satisfaire les besoins du ménage et de leur cheptel en raison de la faible valeur marchande des animaux. En effet, la pandémie covid-19 a entraîné une rupture quasi-totale d'un important maillon d'approvisionnement d'aliments pour bétail, bloqué en raison des

restrictions dans le pays et avec les pays voisins. Les prix de l'aliment pour bétail dans les confins de la zone pastorale varient déjà entre 260 000 à 270 000 XOF (environ 450 USD) la tonne et sont projetés à 350 000 XOF (600 USD) d'ici mi-juin 2020, soit une augmentation d'environ 34 pour cent. Ces prix sont hors de portée de la quasi-totalité des petits éleveurs qui risquent, en l'absence d'un appui conséquent, de perdre leur unique moyen d'existence. Les régions dans une situation très critique sont notamment Diffa, Zinder, Tahoua, Agadez et Tillabéry, dans lesquelles plus de 500 000 ménages d'éleveurs pourraient basculer dans une situation de vulnérabilité extrême et risquent ainsi, d'ici juin 2020, d'éprouver des difficultés à sécuriser l'alimentation de leur bétail ou même d'assurer un repas journalier pour leur ménage.

Zones urbaines et péri-urbaines

Les populations urbaines, particulièrement celle de Niamey qui est la plus touchée par la pandémie, sont considérablement impactées par les mesures restrictives et confrontées à une baisse significative de leurs revenus, de leur capacité d'accès à la nourriture et à une hausse de leurs dépenses sociales. Le confinement et le couvre-feu ont touché les activités économiques liées aux secteurs de la restauration, du tourisme, du transport, de la culture et du sport. Les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés en ce qu'ils développent notamment diverses activités économiques informelles parallèlement à ces secteurs, tels que le commerce d'aliments (fritures de beignets, tubercules d'igname et de pomme de terre), les ouvriers occasionnels ou temporaires (transport, cireurs, bûcherons) et le petit commerce (de boisson, de friandise, de produits de maquillage). Les ménages pourraient ainsi être contraints à puiser significativement dans leurs réserves, quitte à compromettre la viabilité de leurs activités. En outre, les populations urbaines et péri-urbaines les plus touchées constituent une des franges les plus vulnérables à assister, dont les besoins essentiels (hygiène, santé) ne sont pas privilégiés en raison de la zone et qui se trouvent être également dépourvus de stratégies d'adaptation.

Calendrier agropastoral





©FAO/Luis Tato

Modalités de la réponse

Afin d'anticiper et de prévenir les risques considérables auxquels la population fait face, la FAO a élaboré le Plan de réponse actuel afin de soutenir le Gouvernement du Niger dans ses efforts d'atténuation des effets et des impacts de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que sur l'économie des ménages ruraux, urbains et péri-urbains et sur leurs moyens d'existence.

Une approche adaptative

La mise en œuvre du Plan de réponse actuel se fera conformément aux priorités nationales et internationales. Ainsi, le Plan de réponse concorde avec le Plan global de réponse à la pandémie du covid-19 du Gouvernement nigérien et le Plan révisé de soutien aux populations vulnérables 2020, porté par le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires. Il est en adéquation avec la stratégie globale de la FAO sur l'anticipation et la réponse aux impacts de la covid-19, ainsi qu'avec le Plan de réponse humanitaire global des Nations Unies contre la covid-19. Par ailleurs, les efforts s'inscrivent dans le cadre du Réseau mondial de prévention des crises alimentaires, soutenu par de nombreux partenaires. Enfin, l'approche de mise en œuvre s'inscrira dans le cadre du

Les activités mises en œuvre par la FAO visent à atténuer les impacts de la pandémie tout en renforçant la résilience des ménages ruraux, urbains et péri-urbains.

nexus humanitaire-développement-paix et sera souple et adaptatif, afin de répondre aux risques et aux vulnérabilités engendrés par la covid-19, notamment en matière d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de cohésion sociale.

Des protocoles standards pour la distribution de l'aide alimentaire ont été développés et seront appliqués par la FAO. Par ailleurs, pour certaines activités spécifiques, des innovations sont déjà en cours dans le cadre de la mise en œuvre du programme critique de la FAO, telles que la distanciation physique pour les programmes d'espèces contre travail, la réduction du nombre de participants à certaines activités, etc. Enfin, comme l'ensemble du système des Nations Unies, la FAO fournit une assistance aux populations touchées conformément aux normes gouvernementales du pays ciblé et se fera sur la base des principes suivants:

- Garantir la protection de tous les acteurs engagés dans la mise en œuvre du Plan y compris les bénéficiaires à travers la formation et la dotation en équipements d'hygiène pour le respect des mesures du ministère de la santé.
- Garantir la protection et la sécurité des bénéficiaires en prenant en compte l'approche "ne pas nuire" et toutes les parties prenantes par la sensibilisation, la formation et équipement en matériel adéquat.
- Garantir la protection du personnel de la FAO.

Ciblage géographique et des bénéficiaires

Le plan d'intervention de la FAO ciblera les ménages vulnérables en milieu rural et en milieu urbain et péri-urbain fortement touchés par la pandémie. Une priorité sera accordée aux ménages dirigés par des femmes, par des personnes touchées par la covid-19, des personnes vivant avec un handicap, des personnes déplacées (personnes déplacées internes [PDI], retournés ou réfugiés) et par des acteurs les plus éprouvés par les mesures de restrictions. Les régions et les départements avec un nombre important de personnes en situation d'insécurité alimentaire seront prioritaires (notamment Tillabéry, Tahoua, Diffa, et certains départements du Zinder et de Maradi), ainsi que les agropasteurs urbains et péri-urbains de certaines villes touchées par la covid-19 (à Niamey, au Zinder, à Maradi).

Cadre stratégique de la réponse



Pour assister

142 000 ménages



La FAO requiert

24 841 000 USD

Le Plan de réponse actuel contribue directement à la mise en œuvre du Plan de réponse à la pandémie covid-19 du Gouvernement du Niger qui vise à atténuer l'impact négatif de la crise, ainsi que des mesures prises pour y faire face, sur les populations et leurs moyens d'existence agricoles. La priorité de la FAO et de tous les partenaires du Système des Nations Unies est d'endiguer la pandémie, mettant un terme aux pertes en vies humaines. Ainsi, des actions immédiates doivent être mises en place pour éviter une potentielle crise alimentaire.

La stratégie de la FAO est axée sur le soutien aux activités de prévention et de protection de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence des populations. Le Plan de réponse a pour objectif principal de renforcer la résilience des ménages touchés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les conflits armés et la détérioration des conditions de vie socioéconomiques. Il s'appuiera essentiellement sur les programmes prévus dans le Plan de réponse humanitaire révisé, dans le Plan de réponse humanitaire global pour la covid-19 et sur les actions additionnelles en lien avec la préservation des chaînes alimentaires.

Résultat 1. L'information, l'analyse des besoins et la coordination de la réponse du secteur agropastoral sont renforcées

Produit 1.1: L'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la résilience des populations et les chaînes de valeur est analysé



Budget

100 000 USD

La FAO soutiendra et renforcera une série d'évaluations conjointes ou concertées avec d'autres partenaires au niveau national ou territorial pour mesurer l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire des ménages, sur les moyens d'existence en milieu rural, urbain et péri-urbain, les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Niger. Ces évaluations porteront aussi sur une analyse des facteurs de vulnérabilité et le suivi du fonctionnement des marchés et l'évolution des prix et des stocks, afin de participer à la mitigation des effets de la pandémie. Elles seront menées en collaboration avec les acteurs traditionnels du secteur, notamment le Gouvernement à travers le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires, les partenaires du Système des Nations Unies (Programme alimentaire mondiale, Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et les organisations non gouvernementales.

Produit 1.2: La coordination des partenaires du Cluster sécurité alimentaire est renforcée dans le contexte de la covid-19



Budget

420 000 USD

La FAO continuera de jouer son rôle de coordination entre les partenaires du secteur de la sécurité alimentaire, notamment ceux du Cluster sécurité alimentaire, en veillant à la fourniture d'intrants de qualité, à la délivrance d'interventions efficaces, à la réduction des lacunes et des chevauchements dans la fourniture de l'assistance et à la maximisation des synergies et des complémentarités des interventions. Elle contribuera également à l'amélioration de la qualité technique du Cadre Harmonisé et à l'intégration des aspects en lien avec la covid-19 dans les analyses. La FAO prévoit de renforcer les capacités du système de gestion et de prévention des crises alimentaires et des groupes de travail régionaux en matière d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et des mécanismes de suivi.

Résultat 2. La propagation de la covid-19 est ralentie grâce à des activités de prévention

Dans le cadre de la réponse coordonnée du Système des Nations Unies, la FAO contribuera à freiner la propagation du virus par la mobilisation sociale des Clubs d'écoute Dimitra de femmes et de jeunes, des radios communautaires, par l'utilisation des produits de communication et par l'appui à la mobilisation de la société civile.

Produit 2.1: Des messages d'information et de sensibilisation sur la prévention sont diffusés



Budget

2 151 800 USD

Activités principales


- Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation à grande échelle à travers les réseaux existants de radios communautaires, par l'intermédiaire du réseau de clubs d'écoute communautaire (suivi actuel de 1 559 Clubs Dimitra avec 45 000 personnes, dont 22 960 femmes, à travers six régions du pays), de champs écoles agropastoraux, mais également grâce à la distribution directe d'intrants (semences, aliments pour bétail et produits vétérinaires). Dans la région d'Agadez, non couverte par les clubs d'écoute, des relais communautaires de santé conjugueront leurs efforts avec les radios communautaires.
- Diffuser des messages conçus de manière adaptée, notamment grâce au témoignage d'éventuels leaders d'opinions, et d'émissions radiophoniques et de fiches pédagogiques en langues locales, afin de

contribuer à convaincre les populations encore sceptiques, en appui aux activités de surveillance épidémiologique du Gouvernement.

- Développer des stratégies entre les Clubs d'écoute et les commissions foncières communales dans les régions qui comptent beaucoup de PDI (Tillabéry, Tahoua, Maradi et Diffa), afin d'améliorer l'accès à la terre et aux ressources naturelles des PDI touchés par l'insécurité alimentaire.
- Distribuer des masques, des dispositifs de lavage des mains et de savon ou de gel hydro alcoolique (mises en œuvre en minimisant le nombre de bénéficiaires par distribution avec une sélection stratégique des sites et des modes de distribution).
- Développer des actions d'information et de sensibilisation, menées au profit des communautés pastorales et agropastorales en particulier dans les zones enclavées, qui n'ont qu'un accès limité aux moyens de diffusion des informations (radios, télévision, internet).

Résultat 3. Les productions agrosylvopastorales et les moyens d'existence des ménages en zones rurales, urbaines et péri-urbaine, touchés par la covid-19 et par les crises alimentaires sont appuyés

Produit 3.1: La disponibilité d'intrants agricoles de qualité est améliorée

 Budget
6 560 000 USD

Activités principales

- Distribuer des intrants de qualité (semences adaptées de qualité et à haut rendement dans les zones rurales) pour la production de cultures pluviales et irriguées au profit de 38 200 ménages et 8 000 déplacés/ réfugiés qui ont perdu leurs avoirs productifs, afin de leur permettre de produire pour leur consommation et pour la vente, et de renforcer leur résilience et le fonctionnement des filières agricoles touchées par la covid-19.
- Mettre en place des activités génératrices de profit revenus (AGR) au profit de 9 200 ménages vulnérables.
- Fournir des transferts monétaires inconditionnels (80 000 à 150 000 XOF) à 3 000 ménages déplacés et réfugiés pour la mise en place d'AGR.
- Former les ménages bénéficiaires en collaboration avec les partenaires locaux, sous la supervision des services techniques du Gouvernement, notamment pour la mise en place de boutiques d'intrants.
- Mettre en œuvre d'activités d'appui au Ministère de l'agriculture et de l'élevage pour lutter contre les attaques de la chenille légionnaire d'automne, la menace du criquet pèlerin et de la chenille mineuse de l'épi, à travers des activités de lutte antiacridienne et d'appui à la remobilisation des comités de lutte.

Produit 3.2: La production animale est protégée des effets de la pandémie covid-19



Budget

9 010 000 USD

Activités principales

- Distribuer directement, ou à travers la fourniture de coupons, 5 700 tonnes d'aliments pour bétail à 35 000 ménages, notamment aux petits éleveurs et aux ménages agropastoraux vulnérables (ménages dirigés par des femmes ou avec une personne en situation de handicap) dans les communautés d'éleveurs transhumants et touchées par les pénuries de fourrage, y compris les ménages vulnérables dans les camps de personnes déplacées et de réfugiés.
- Vacciner et déparasiter 380 000 petits ruminants contre l'anthrax, la clavelée et la pasteurellose.
- Fournir des transferts monétaires inconditionnels d'une valeur de 20 000 XOF/mois pendant deux mois aux 8 000 ménages les plus vulnérables, qui ont également reçu des aliments pour bétail (activités *cash+*), afin d'éviter la décapitalisation ou la vente des intrants reçus dans le but de couvrir d'autres besoins.
- Réhabiliter 6 250 ha d'aires de pâturage et construire 1 750 km de bandes pare-feu à travers des activités d'espèces contre travail, au profit de 3 000 ménages en insécurité alimentaire.
- Distribuer 12 000 chèvres à 3 000 ménages en insécurité alimentaire (ménages dirigés par des femmes, par des personnes âgées ou en situation de handicap) et 12 000 chèvres à 3 000 ménages déplacés/ réfugiés (bénéficiaires des semences) ainsi qu'aux ménages d'accueil de ces réfugiés.
- Organiser des sessions de sensibilisation sur les conditions et les processus de déstockage et former les bénéficiaires sur les techniques d'amélioration de la valeur nutritionnelle de la paille.
- Suivre la qualité de la viande des abattoirs.

Produit 3.3: La diversification de la production agricole est soutenue pour réduire l'impact de la pandémie sur la disponibilité alimentaire



Budget

3 900 000 USD

Activités principales

- Distribuer des semences pour la mise en place de micro-jardins, d'élevage péri-urbain et de jardins potagers au profit de 30 000 ménages vulnérables d'agropasteurs urbains et péri-urbains et des ménages vulnérables dans les camps de personnes déplacées et de réfugiés.

Résultats 4. Les activités économiques des couches vulnérables les plus éprouvées par la pandémie covid-19 sont réhabilitées afin de préserver la chaîne alimentaire

Produit 4.1: Les acquis liés aux infrastructures communautaires de base sont valorisés et les chaînes d’approvisionnement sont préservées

 Budget
1 500 000 USD

Activités principales

- Renforcer et multiplier les infrastructures communautaires pour assurer la résilience des communautés rurales (hangar, banque de semences et d’aliments pour bétail, parcs à bétail, etc.).
- Fournir des équipements sanitaires essentiels (kit de lavage des mains, savon, masque, etc.) en ciblant les principaux commerçants et en les formant à leur utilisation, tout en garantissant les mesures de distanciation sociale en collaboration étroite avec les autorités.
- Fournir des équipements sanitaires essentiels (gel hydroalcoolique, savon, masque, etc.), en collaboration avec les principaux transporteurs, et former leurs chauffeurs et le personnel de chargement, afin de garantir la circulation des produits en toute sécurité entre les régions, avec un risque minimal de transmission du virus.

Produit 4.2: Les techniques de conservation et de transformation des productions traditionnelles sont améliorées et valorisées

 Budget
1 200 000 USD

Activités principales

- Valoriser les techniques de conservation et de transformation en appuyant des AGR rurales, urbaines et péri-urbaines et fournir des unités de transformation et de conservation des produits agricoles dans ces zones.

Protéger les moyens d'existence c'est sauver des vies

Contact

Représentation de la FAO au Niger

Niamey, Niger
FAO-NE@fao.org

Division des urgences et de la résilience de la FAO

Rome, Italie
PSE-Director@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

www.fao.org/emergencies
www.fao.org/resilience

CITATION RECOMMANDÉE

FAO. 2020. *Niger | Plan de réponse (mai-décembre 2020): Atténuer l'impact de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19) sur la sécurité alimentaire.* Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9837fr>



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO